

écrivit une lettre anonyme, puisqu'elle était simplement signé " Vive Jésus," au franciscain.

Le moine amoureux croyant qu'il avait affaire à un de ses supérieurs, promit dans une lettre pleine de repentir de faire amende honorable et de cesser toute correspondance avec Mlle L...

Ne le put-il pas ou ne le voulut-il pas ? Toujours est-il qu'il ne tint pas sa parole et continua à écrire. L'abbé Breton voulut alors frapper un grand coup et il communiqua la correspondance amoureuse du franciscain au supérieure de l'ordre.

Le père Élisée vit là une atteinte au secret professionnel, il porta plainte, et c'est ce qui motivait la comparution de ces deux prêtres devant les juges correctionnels.

L'un, le plaignant, un gars solide et barbu, l'autre, le prévenu, une face banale et imberbe de curé malingre.

Malgré les expressions brûlantes dont ces lettres sont remplies, le franciscain a déclaré qu'il n'avait jamais éprouvé pour Mlle L... que des sentiments... platoniques.

Quant à Mlle L..., une jolie personne de vingt-cinq ans, brune, aux traits réguliers, si elle s'est défendue énergiquement d'avoir été l'amie trop intime du père Élisée, elle a reproché, en revanche, à l'abbé Breton d'avoir abusé de son rôle de confident.

" — Je lui avais seulement demandé conseil, a-t-elle déclaré, mais, après avoir appris ce dont il s'agissait, il m'a terrorisée par ses dures paroles et m'a forcée à lui remettre les lettres du père Élisée."

L'abbé Breton proteste d'autre part qu'il n'avait été guidé dans toute cette aventure que par son devoir de prêtre, qu'il avait agi en ami et non en confesseur, qu'il n'était donc pas tenu au secret professionnel.

Après plaidoiries de M<sup>r</sup> Réville pour le franciscain, de M<sup>r</sup> Ménard pour le prévenu et sur conclusions conformes de M. le substitut Bouloche, le tribunal n'a pas admis ce système, et tout en reconnaissant que l'abbé Breton avait pu obéir à un sentiment louable, les juges l'ont reconnu coupable et condamné.

(*Journal de Seine-et-Oise*).

---

PROVERBE.—A femme folle, les violons plaisent plus que la quenouille.

Les femmes se trouvent toujours assez bonnes, mais jamais assez belles. (Saint Paulin).